

## COMMISSION NATIONALE D'ACTION SOCIALE.

Assemblée plénière du 02 juillet 2020.

### DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Ministre de l'intérieur,  
Monsieur le Secrétaire général du ministère de l'intérieur,  
Monsieur le Directeur général de la police nationale,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,  
Chers collègues.

Monsieur le Secrétaire général du Ministère de l'intérieur,  
ALLIANCE POLICE NATIONALE, ALLIANCE SNAPATSI,  
SYNERGIE OFFICIERS, le SICP et le SAPACMI destinent  
aujourd'hui leur déclaration préalable à leur ministre, président de  
cette instance. Et nous vous demandons de la porter à sa connaissance.

**NOUS EXIGEONS UNE ACTION SOCIALE PERFORMANTE  
ET A LA HAUTEUR DES ATTENTES DE VOS AGENTS !**



Nous l'avons indiqué lors de l'installation de la CNAS le 17 septembre 2019, nous le réaffirmons aujourd'hui après cette terrible épreuve d'épidémie du Covid-19 et d'urgence sanitaire. Une pandémie qu'endurent à double titre tous les agents du ministère de l'intérieur, en tant que citoyens et serviteurs de l'Etat.

Nous ne le rappellerons jamais assez : au même titre que de bonnes conditions de travail, qu'une organisation adaptée à la santé des agents ou encore de pratiques managériales empreintes d'humanité, une action sociale performante est plus que jamais indispensable à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

C'est pourquoi nos organisations syndicales sont déterminées à répondre aux légitimes aspirations de nos collègues pour obtenir une protection sociale complémentaire performante, pour moyens de restauration en adéquation avec les exigences horaires et opérationnelles de leurs missions, pour une offre de logements moins restrictive et mieux adaptée aux difficultés de leur profession. Pour tous les agents exerçant au sein du ministère de l'Intérieur !

Et une fois encore nous rappellerons l'article 45 du décret n° 95-654 du 9 mai 1995 fixant les dispositions communes aux fonctionnaires actifs de la police nationale qui résume ainsi ce que doit être cette action sociale : « en raison des contraintes qui s'imposent à eux du fait de leurs missions, les fonctionnaires de police bénéficient non

seulement des mesures générales de nature sociale et médicale, mais aussi de mesures spécifiques d'action sociale et médicale adaptées à ces contraintes. »

Nous le martelons sans relâche ! le modèle organisationnel de l'action sociale du ministère doit être repensé et doté de réels moyens financiers pour répondre aux contraintes de plus en plus prégnantes et éprouvantes du métier de policier.

Terroristes, gilets jaunes, black blocks, violences urbaines, trafics, délinquance ultra-violente, phénomène suicidaire, virus, accusations de violences, de racisme, ... les policiers sont sur tous les fronts, ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ils ont pour faire appliquer la loi et assurer la sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire de la République. Et ils focalisent pour cela la haine de tous ceux que cela dérange, sont accusés d'être responsables de tous les maux de la société qu'ils protègent ! Pire encore, Ils subissent les pires exactions, même leurs familles ne sont pas épargnées. Tout est désormais envisageable pour les atteindre, physiquement et psychologiquement.

Et pour quelle reconnaissance ? Avec quelle protection ?



Ayons également une pensée pour nos trois collègues, dont deux ADS qui se sont suicidés ces deux derniers jours, nous rappelant malheureusement la détresse de certains dans nos rangs mais également la nécessité de ne pas baisser la garde en matière de suicides.

Conditions de travail de plus en plus dégradées, action sociale minimaliste, prise en charge inexistante en matière de protection sociale complémentaire.

Vous êtes, Monsieur le Ministre, à la tête d'un ministère qui est le second employeur de la Fonction publique d'Etat. A ce titre, il est de votre devoir que cette institution si souvent éprouvée soit un modèle d'efficacité et d'innovation pour le bien-être de ses agents, particulièrement malmenés depuis des années par la dureté extrême dans laquelle ils exercent leurs missions régaliennes.

Et pour commencer, ALLIANCE POLICE NATIONALE, ALLIANCE SNAPATSI, SYNERGIE OFFICIERS, le SICP et le SAPACMI vous demandent de mettre fin à l'incompréhensible rupture d'égalité existant entre vos fonctionnaires et ceux des ministères économiques et financiers en matière d'action sociale en mettant le budget de cette dernière à un niveau similaire !

En 2018, notre ministère comptait (hors effectifs militaires) 188000 agents contre 139653 pour les ministères des finances et des comptes publics, de l'économie, de l'industrie et du numérique. Mais en revanche, alors que notre budget de l'action sociale, de santé et de sécurité au travail avoisinait péniblement les 63 millions d'€, celui des ministères économiques et financiers tutoyait les 148 millions d'€ !

Une situation inéquitable, injuste et incompréhensible !

Nos organisations syndicales revendiquent depuis de très nombreuses années des crédits d'action sociale à la hauteur des attentes des agents du ministère de l'intérieur. Sur la base des chiffres indiqués, un budget de 200 millions d'€ d'action sociale n'a rien d'aberrant !

A fortiori avec des prises de décisions rapides à venir s'agissant de la participation de l'employeur en matière de protection sociale complémentaire. Nous n'accepterons pas sans réagir, une participation symbolique sur ce sujet. 200 millions pour permettre également la concrétisation de projets ambitieux et novateurs en matière de logement, de restauration ou d'enfance.

Il devient aussi urgent de créer UNE direction de l'action sociale. UNE direction monocéphale chargée exclusivement de structurer et de piloter les politiques de l'action sociale et de la santé sécurité des 188000 agents du Ministère de l'intérieur sur l'ensemble du territoire national. Un acteur clairement identifié, soucieux d'entretenir un

dialogue social exemplaire et travaillant dans une parfaite transparence budgétaire avec la représentation syndicale de la CNAS. UNE direction unique en lieu et place d'une multiplicité de sous-directions rendant complexes et rigides des politiques d'action sociale pourtant financées par le même budget.

Une direction pour piloter une action sociale performante, un budget de 200 millions d'€ pour financer une politique d'action sociale ambitieuse et volontariste. Pour permettre aux agents du Ministère de l'intérieur d'accéder à une restauration de qualité, quel que soit leur régime horaire ou leur lieu de travail. Pour leur permettre de se loger convenablement, sans pour autant faire trois heures de transport journalier ou habiter une zone d'habitation incompatible avec leurs fonctions. Pour accéder à des dispositifs de garde d'enfants appropriés et en nombre suffisant. Pour bénéficier d'une protection sociale complémentaire de qualité. Pour que vous nous démontriez, Monsieur le Ministre de l'intérieur, au-delà des mots, que vous avez parfaitement perçu les besoins de vos policiers, de tous vos agents.

Nous demandons que cette déclaration soit transmise à Monsieur le Ministre de l'intérieur et annexée au présent procès-verbal.